



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Le 7 juillet 2005

## La CCA publie une étude sur les dépenses publiques au chapitre de la culture

OTTAWA – La Conférence canadienne des arts a le plaisir d'annoncer la publication d'un nouveau rapport sur le financement gouvernemental des arts. Le rapport, intitulé « **Dépenses des gouvernements pour la culture au Canada, de 1992-1993 à 2002-2003** », a été commandé par la CCA à Hill Stratégies Recherche Inc.

Le rapport examine les dépenses pour la culture des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada, en soulignant particulièrement les changements intervenus dans les dépenses entre les exercices 1992-1993 et 2002-2003. Il offre aussi un aperçu plus détaillé des dépenses culturelles gouvernementales pour l'exercice financier 2002-2003.

En utilisant l'*Enquête sur les Dépenses publiques au chapitre de la culture* de Statistique Canada comme document de référence, l'examen de l'information s'effectue par sous-secteur culturel, par ordre de gouvernement, par province et relativement à la taille de la population. On y fait plusieurs constatations importantes, dont les suivantes :

- Le total des dépenses publiques au chapitre de la culture, incluant les transferts, a été de 7,4 G\$ en 2002-2003. Le patrimoine et les bibliothèques ont reçu 3,7 G\$ (50 %) de cette somme, les industries culturelles ont obtenu 2,5 G\$ (34 %), le multiculturalisme et les autres activités culturelles 690 M\$ (9 %) et les arts ont obtenu la plus petite part, 550 M\$ (7 %).
- Les contributions de chaque palier de gouvernement au total de 7,4 G\$ en dépenses culturelles en 2002-2003 ont été les suivantes :
  - Fédéral : 3,4 G\$ (46 % du total, ou 109 \$ par personne);
  - Provincial : 2,1 G\$ (28 % du total, ou 67 \$ par personne);
  - Municipal : 1,9 G\$ (25 % du total, ou 60 \$ par personne).
- Des 550 millions de dollars dépensés par les gouvernements pour les arts en 2002-2003,
  - 243 M\$ a été déboursé par le gouvernement fédéral (44 %, ou \$8 par personne);
  - 283 M\$ a été déboursé par les gouvernements provinciaux (51 % ou \$9 par personne); et
  - 24 M\$ a été déboursé par les gouvernements municipaux (4 % ou \$1 par personne).
- Les dépenses culturelles des gouvernements par personne ont augmenté dans quatre provinces entre 1992-1993 et 2002-2003 : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et le Québec. Les dépenses culturelles des gouvernements par personne ont diminué dans les six autres provinces : l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et Terre-Neuve et Labrador.

- Après correction pour l'inflation, les dépenses publiques au chapitre de la culture ont diminué de 0,3 % entre 1992-1993 et 2002-2003. En comparaison :
  - Le nombre des travailleurs culturels a augmenté de 20 % entre 1991 et 2001.
  - Le nombre des artistes a augmenté de 29 % entre 1991 et 2001.
  - Les dépenses des consommateurs au chapitre de la culture ont augmenté de 19 % entre 1997 et 2003.
  - La population du Canada a augmenté de 11 % entre 1992 et 2002.
  - Le produit intérieur brut du Canada a augmenté de 39 % entre 1992 et 2002.

Ces comparaisons prouvent sans équivoque que les dépenses publiques ont échoué à suivre la croissance importante du secteur culturel au cours de la dernière décennie. Elles révèlent aussi un appui relativement faible aux arts.

Au cours des soixante dernières années, les gouvernements ont joué un rôle fondamental dans la croissance des arts, de la culture et des industries culturelles au Canada. Ils ont fourni la base solide sur laquelle plusieurs de nos plus importants organismes artistiques et industries culturelles se sont érigés. Un niveau inadéquat d'investissement gouvernemental aura de graves conséquences pour la capacité du secteur culturel de créer, produire, diffuser et préserver le patrimoine culturel canadien.

On peut consulter le rapport intégral de la CCA/Hill Stratégies sur le site Web de la CCA, à l'adresse <http://www.ccarts.ca/fr/advocacy/publications/policy/#funding>. Il est riche de détails sur le financement de la culture au Canada par les trois paliers de gouvernement.

*Forte de soixante ans, la Conférence canadienne des arts est le forum national de la communauté artistique et culturelle au Canada. Elle assume les rôles de leader, d'expert et de catalyseur afin de s'assurer que les artistes puissent contribuer librement et dans leur pleine mesure à une société canadienne créative, dynamique et civile.*

- 30 -

**Pour renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec :**

Laura Coletta

Director of Communications / Directrice des communications

Canadian Conference of the Arts / Conférence canadienne des arts

804 – 130 rue Albert Street

Ottawa ON K1P 5G4

Tél. : (613) 238-3561, poste. 21 Téléc. : (613) 238-4849

[lcoletta@ccarts.ca](mailto:lcoletta@ccarts.ca); [www.ccarts.ca](http://www.ccarts.ca)